



Extrait du Registre aux Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Houplin-Ancoisne

Date de convocation :
01/12/2022

Date d'affichage :
06/12/2022

Nombre de conseillers : 23

En exercice : 23
Présents : 21
Excusés-représentés : 2
Votants : 23
Excusés : 0
Absents : 0

L'an deux mille vingt-deux, le 5 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Houplin-Ancoisne s'est réuni à la salle des fêtes, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 1^{er} décembre 2022.

Conseillers Municipaux en exercice : 23

Présents : Mme GANTIEZ Dominique, M DELVAL Claude, Mme BOURBOTTE Nathalie, M DEBLOOS Laurent, Mme MASUREL Anne, M. WIPLIE Hervé, Mme ALLOSSERY Marie-Laure, M. PRATZ Lionel, M. GANTIEZ Christian, Mme POTTEAU Gisèle, M. LEFEBVRE Francis, Mme LENAIN Manon, Mme VANRUMBEKE Patricia, M. VANDRIESSCHE Patrick, M. CREPEL Jean, M SIX Philippe, Mme DELORY Claire, M. BOCQUILLON Sébastien, M. DUTHOIT Valentin.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés-représentés :

Mme LOYER Evelyse représentée par Mme MASUREL Anne, Mme NOMBERG Michèle représentée par M BOCQUILLON Sébastien.

N° du registre des délibérations : 65/2022

Objet : Règlement intérieur des services périscolaires

À compter du 1er janvier 2023, Madame l'Adjointe aux Affaires Scolaires et la commission, réunie le 28 novembre 2022, propose le règlement (en pièce jointe) des temps périscolaires et extra-scolaires organisés par la Municipalité, à savoir la restauration scolaire, la garderie périscolaire et les mercredis récréatifs.

Avec 23 voix pour la délibération est adoptée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an que dessus,

Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le PREFET du Nord.

POUR EXTRAIT CONFORME :

LA MAIRE,

D. GANTIEZ